AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2421
FR0006174348-FS0745

16 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BUREAU VERITAS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2021, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 septembre 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société BUREAU VERITAS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 31 437 434 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote, soit 6,94% du capital et 5,05% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions BUREAU VERITAS sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 452 901 294 actions représentant 622 786 434 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.